

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Band: 1 (1955)
Heft: 3

Artikel: Ceux du 23e canton
Autor: Vaucher, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

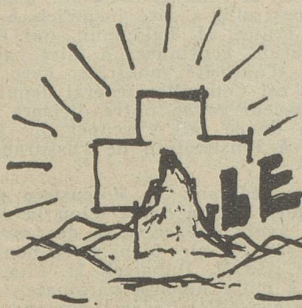
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

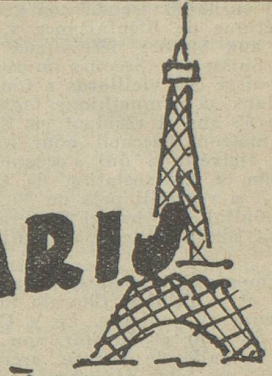
Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1846a

MESSAGER SUISSE DE PARIS



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs.

MESSAGER SUISSE DE PARIS

Compte Chèque PARIS 12273-27

Toute communication doit parvenir avant le 15 du mois

ATTENTION !!!**Compatriotes !****N'oubliez pas, à la date du 30 AVRIL, la****Grande Soirée Suisse de Bienfaisance en faveur des Œuvres de la Colonie****Salle de la chimie - Centre Marcelin Berthelot, 28 bis rue Saint-Dominique PARIS****LOCATIONS : AUX CHEMINS DE FER SUISSES, 37, Boulevard des Capucines, OPE 63-30. Et le 30 Avril, billets à la caisse d'entrée**

(Pour le Programme voir page 4, Manifestations annoncées)

Ceux du 23^e Canton

Un Suisse de l'étranger vous parle

par Robert VAUCHER

Il y a quelques années, un diplomate helvétique qui fut ministre à Paris, me disait : « J'ai la plus belle des situations : je suis le chef du 23^e canton ! Il est plus peuplé que beaucoup de nos petits cantons alpestres ou de la Suisse alémanique. Il est, à l'ouest du Jura, formé par les 130.000 Suisses de France ! Son centre est à Paris, mais nous avons des compatriotes sur la Côte d'Azur, comme sur la Côte d'Argent, des commerçants dans les grands ports de Marseille, de Bordeaux ou du Havre, des industriels à Lyon, Besançon ou dans le Nord ; dans les campagnes, que les paysans désertèrent pour les villes, nos fermiers et nos vachers sont venus s'établir en Gironde, au Languedoc comme dans la région toulousaine. Nous avons même maintenant nos marins sur les quais maritimes de France ! Si nous n'avons toujours ni amiral ni contre-amiral — ce qui n'empêche pas les chansonniers de moquer « l'amiral suisse » et de répéter à son sujet des plaisanteries devenues classiques — nous avons des capitaines de vaisseaux, dont les navires viennent décharger leurs cargaisons pour Genève à Marseille ou à Sète, et pour Bâle, à Dunkerque. Ceux du 23^e canton ne le cèdent en rien en patriotisme à leurs compatriotes de leur mère-patrie et l'ont prouvé aux heures cruciales de 1914, en quittant les situations les plus brillantes, pour aller monter la garde à nos frontières. Je suis fier d'eux ! »

Depuis 35 ans je fais partie de ces Suisses de France qui ont pris au pays qui les a accueillis avec tant d'hospitalité et dont ils ont fait leur seconde patrie, un peu de cet esprit cartésien, peut-être un certain scepticisme souriant, une liberté d'allure et de parole qui, lorsqu'ils rentrent au pays, choquent parfois certains Helvètes qui n'ont jamais quitté leur village ; mais ils ont gardé intacts, malgré souvent de longues années d'absence, l'amour du sol natal, et, chevillée au cœur, la fierté de leur petite patrie.

L'IMPORTANCE ET LE ROLE DES SOCIÉTÉS SUISSES

Naturellement, ils se sont partout groupés en de nombreuses associations de tous genres. A Paris, il a fallu créer un Comité des présidents, qui est en quelque sorte l'état-major des Suisses de la capitale. Il groupe les présidents des 25 sociétés helvétiques et permet de réunir très rapidement l'ensemble de la colonie. Il n'y a, pas un Suisse digne de ce nom qui ne fasse partie d'une, de deux ou même de cinq ou six d'entre elles !

Quand le Ministre que le Conseil fédéral a accrédité auprès du

Président de la République française a une communication à faire à ses administrés, c'est souvent par le canal du Comité des présidents qu'il y parvient le plus aisément et le plus rapidement. On est alors alerté de tous les côtés à la fois !

Les Suisses de Paris sont fiers d'avoir, depuis 1938, une légation digne de l'importance des intérêts économiques et financiers qui, en dehors des problèmes culturels et des affinités intellectuelles, rapprochent nos deux pays. Le Ministre Pierre-Antoine de Salis y reçoit fort bien ses compatriotes dans l'hôtel historique construit en 1752 pour Chanac de Pompadour et qui fut ensuite, dès 1760, propriété du Baron de Besenval, dont la famille était originaire de Soleure. Son grand salon central est orné d'une magnifique tapisserie des Gobelins, représentant les envoyés des cantons suisses conclus avec Louis XIV l'alliance d'amitié perpétuelle entre les deux pays.

QUAND LA LÉGATION DE SUISSE ÉTAIT ASSIÉGÉE

Mais l'hôtel de la Légation, avec son corps de bâtiment réservé au consulat et aux services administratifs, est devenu trop petit pour abriter tous les divers départements d'où partent les directives aux consulats et agents consulaires suisses en France et en Afrique du Nord. C'est à la Rue Martignac où, au lendemain de la Libération, les habitants se plaignaient de ne pouvoir dormir, car les Français et étrangers voulant se rendre en Suisse (cette terre paraissant paradisiaque à ceux qui avaient vécu les rigueurs de l'occupation) commençaient à faire la queue à quatre heures du matin pour pouvoir obtenir leur visa. La rue si tranquille, qui longe l'église Sainte-Clotilde, était devenue méconnaissable, tant elle était mouvementée et bruyante ! On dormait alors dans des camions, le plus près possible de la maison portant l'écusson fédéral, pour être certain d'arriver à l'ouverture des bureaux et recevoir le numéro permettant d'accéder à la salle des visas.

Actuellement, le service des visas n'occupe plus que quelques pièces, le calme est revenu et c'est la délégation du Conseil fédéral auprès de l'Organisation Economique de Coopération Européenne, que dirige le Ministre Gérard Bauer, qui y siège.

La guerre de 1914-1918 avait déjà porté un coup à l'importance de la colonie suisse en France, mais c'est surtout la seconde guerre mondiale qui contribua à éclaircir les rangs des ressortissants outre-Jura de nos divers cantons romands, alémaniques ou tessinois. Beaucoup de ceux qui, en 1939, prirent les fameux trains de rapatriement qui leur permirent d'échapper à la ruée allemande, restèrent au pays, où ils s'étaient refait une situation.

Aujourd'hui, la colonie ne compte plus que 80.000 compatriotes, dont près de la moitié sont domiciliés dans la région parisienne. Dans la grande métropole française, « Un pour tous, tous pour un » est bien la devise de nos groupements d'entraide : la « Société helvétique de Bienfaisance », fondée en 1820, apportant son assistance aux Suisses nécessiteux en résidence ou de passage, la « Société Suisse de Secours mutuels à Paris », fondée en 1849, « L'Asile suisse des vieillards » fondée en 1864, qui, à Saint-Mandé, accueille dans sa sympathique maison de retraite nos compatriotes de plus de 65 ans et résidant en France depuis 30 ans. Le « Home Suisse », maison d'accueil pour les jeunes Suissesses de passage, « L'Union Helvétia » qui s'occupe des employés d'hôtel d'origine suisse. Enfin, « L'Association de l'Hôpital Suisse de Paris » qui, depuis 1947, a recueilli près de 80 millions de francs français pour créer un hôpital, sur lequel flottera notre drapeau, que l'on espère voir bientôt sortir de terre à Neuilly grâce à un prêt de la Confédération.

« L'Harmonie Suisse de Paris », qui va fêter dans trois ans son centenaire, et « L'Union Chorale Suisse de Paris », regroupent tous nos chanteurs et yodelers. Le « Cercle commercial suisse », avec ses écoles du jour et du soir, son service de placement, sa bibliothèque et sa salle de lecture, accueille surtout les jeunes Suisses alémaniques un peu désorientés dans la capitale française. Les sports sont à l'honneur : la « Société Suisse de Tir » et sa section des « Tireurs Vétérans Suisses de Paris », la « Société Suisse de Gymnastique », « L'Union sportive suisse », les scouts helvétiques, ont une belle activité. Les arts sont représentés par la section de Paris de l'Association des peintres, sculpteurs et architectes suisses et nos étudiants se retrouvent à la Fondation suisse de la Cité universitaire.

Des réunions amicales sont organisées par le « Cercle Suisse Romand », le « Déjeuner suisse du mercredi », le « Cercle amical helvétique », « Pro Ticino », et « L'Union suisse des techniciens » et enfin, à tout seigneur tout honneur : la Chambre de Commerce suisse en France qui, avec ses sections de province, est la plus importante des Chambres de commerce étrangères en France. Elle groupe plus de 5.000 membres et joue un rôle de premier plan dans les relations économiques des deux républiques amies.

Jeunes de Suisse, si vous voulez venir rajourner notre Colonie helvétique qui vieillit trop hélas ! vous serez accueillis par vos compatriotes de France les bras grand ouverts ! Robert VAUCHER.

Arts et Lettres

Au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne on vient d'inaugurer une Exposition qui durera jusqu'à fin mai, à la mémoire de Marcel Poncet, mort en 1953.

C'est de cette ville que commence la tournée en Suisse de l'Orchestre philharmonique de Berlin (très attendue dans les milieux musicaux du pays). La tournée se poursuivra à Zürich et à Berne.

A Genève, exposition rétrospective de l'œuvre du célèbre peintre Maurice Barrard et, à partir d'avril, une suite de Congrès qui a débuté par celui de l'Organisation météorologique mondiale.

La Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national suisse (*Heimatschutz*), créée en 1905, a été chargée de veiller non seulement à la protection des sites et des lieux, mais aussi à la conservation des anciens usages locaux, des costumes, dialectes, etc. La Fédération nationale du costume suisse est justement une émanation de cette ligue. Elle vient de publier, par les soins de Mlle Witzig, un remarquable volume qui traite des costumes régionaux de notre pays et qui a été accueilli avec grand succès. Nos compatriotes portent leur costume en toutes occasions. Ils l'ont adopté et il est devenu pour eux comme l'expression d'une véritable profession de foi.

La ville de Lugano organise, pour la deuxième fois, ses réputés Jeudis musicaux qui se tiennent dans les jardins municipaux et dans un cadre ravissant. Le programme comprend 8 jeudis à partir du mois d'avril. Les concerts seront dirigés par les plus grands maîtres du moment : Karl Munchiger, Igor Strawinsky, Franz André, Paul Paray, Othmar Nussio, Antonio Votto, Eugène Ormandy avec les solistes Isaac Stern, Arthur Rubinstein, Solomon et André Navarra.

A Berne, du 9 au 14 mai, aura lieu le festival Bruckner qui comprend : deux concerts symphoniques et deux concerts à la cathédrale. Luc Balmer, Fritz Intermühle, Joseph Krips et Kurt Rothenbuhler en seront les directeurs.

LA REPARTITION DES DEPARTEMENTS FEDERAUX

Une chose doit être notée dans la répartition des départements dans notre Conseil Fédéral : les membres anciens restent les chefs de ceux qu'ils présidaient jusqu'à maintenant. Ainsi M. Petitpierre reste à la tête de notre diplomatie et directeur des Affaires Etrangères. M. Streuli, qui en octobre 1954 a obtenu la confiance du peuple suisse dans la votation se référant à la réforme des finances fédérales et aura quatre ans pour la réussir, reste lui aussi à la tête du département de ces finances qu'il a géré jusqu'ici. A la tête de celui de la Justice et de la Police, M. Feldmann, qui en 1956 sera le Président de la Confédération, continuera à faire valoir ses qualités de juriste et d'homme d'autorité montrées, avec succès, jusqu'à maintenant. M. Etter qui est Conseiller fédéral depuis 1923, conserve le département de l'intérieur et en outre dirigera l'Office fédéral des Assurances. Il devra de ce fait s'occuper des travaux préparatoires qui doivent mener à l'institution de l'assurance maternité et l'assurance invalidité.

Des trois nouveaux conseillers fédéraux M. Holenstein prendra la direction de l'économie publique. Il sera donc, selon la règle, le plus occupé de tous et il devra avoir une capacité de travail extraordinaire. M. Holenstein est sans doute bien paré pour cette lourde tâche qui lui fut laissée par M. Rubattel. M. Chaudet se chargera des questions relatives à notre défense nationale. C'est la première fois depuis 1919 qu'un conseiller fédéral romand occupe ce département et l'on sait qu'il y aura fort à faire car il existe incontestablement un certain malaise militaire en Suisse qui s'est manifesté, entre autres choses, par l'ajournement de l'achat de cent chars blindés et surtout par le récent succès de l'initiative populaire qui tend à réduire de moitié pendant un an les dépenses militaires.

Enfin, le nouveau Conseiller fédéral tessinois G. Lepori est le chef du département des Transports (dont les C.F.F. et les P.T.T.) organisation technique que le jeune représentant du Tessin saura sûrement bien diriger. Il aura aussi à résoudre les problèmes se référant au statut de la Télévision et à celui de la coordination des transports : ce n'est sûrement pas une tâche facile et légère.

Nous sommes certains que notre pays est en bonnes mains et nous faisons confiance à nos conseillers fédéraux : les anciens comme les nouveaux.

Abonnez-vous au Messager Suisse de Paris

Pendant le mois d'avril, dans le cadre du ravissant Musée Forel, la petite ville de Morges a présenté une magnifique exposition de céramiques françaises rassemblant les travaux des céramistes d'Aix-en-Provence : Amado, Ben-Lisa, Buffile, Fernandez, Jouve, etc.

Sous le patronage des autorités vaudoises et de nombreuses personnalités vient d'être publié : *Le Canton de Vaud, 1803-1953* qui, selon la préface, « nous présente avec bonheur, choses et gens de chez nous ». Il s'agit d'un magnifique volume format 24,5 x 31,5 à couverture toile, qui comprend 304 pages de textes, 169 pages d'illustrations, ainsi que des monographies sur la situation actuelle du Canton de Vaud tant au point de vue économique, que social et culturel.

En beaucoup de régions de la Suisse subsistent des vieilles coutumes pascales qui ont gardé toute leur poésie et leur recueillement. Au cours de la Semaine Sainte on célèbre avec solennité la Passion évangélique. Dans les villes, concerts et oratorios sacrés se succèdent dans les salles spécialisées. Dans les villages, attachés plus encore que les grandes agglomérations aux traditions piéuses, la Semaine Sainte est souvent marquée par des processions. A Mendrisio, au Tessin, la tradition veut que dans les rues du bourg les façades des maisons soient décorées par des banderolles transparentes tendues entre une maison et l'autre au-dessus du passage. Ces banderolles, dont quelques-unes sont de vrais chefs-d'œuvre et ont été peintes par les plus grands artistes tessinois, sont conservées avec amour depuis de longues années dans les familles et sorties seulement à l'occasion des processions de la Semaine Sainte. Ces processions, animées par les citoyens de Mendrisio sans aucune distinction, attirent non seulement les touristes descendus au Tessin pour les fêtes de Pâques, mais une foule nombreuse venue du Canton tout entier et des villes de la Lombardie.

Au 30 avril et au 1^{er} mai les groupes folkloriques de danses appartenant à cette Association suisse se produiront dans la grande halle du Palais de la Foire aux Echantillons.

"MOTUL"
HUILES & GRAISSES
 AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES
 47, rue de Paris, BOBIGNY (Seine)
 Tél. : NORD 69-21

Le Fils de
BAGGI - JEAN
 GLACIER
 1^{er} Prix d'honneur du
 Glacier Français 1949
 38, Rue d'Amsterdam Tri 01-39

La bonne Charcuterie Suisse
 chez **CHAPUIS**
 72, Chemin de la Lande
 CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Seine)
 Tél. : POM 03-78
 1/2 GROS - CANTINES
 RESTAURANTS - ÉPICERIES